



Extrait du Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie d'Aix-Marseille

<http://www.snalc.org/snalc2015/spip.php?article648>

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2017

- Carrière - Mouvement intra-académique - 2016/2017 -



Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2017

[]

[http://syndicat-snalc.net/AWURTSJ67/Le_SNALC_agit.PNG]



</img228|center>

Si vous souhaitez nous contacter ou être contacté(e) pour bénéficier de nos conseils avisés,

PENSEZ A REMPLIR AVANT NOTRE FICHE DE SUIVI DIRECTEMENT EN LIGNE !!

Elle nous est **INDISPENSABLE** :

...pour vous conseiller sur la meilleure formulation stratégique à adopter !

... pour vous calculer votre barème prévisionnel !

... pour vous informer à chaque étape du mouvement !

... pour suivre et défendre vos intérêts !!

[---> CLIQUEZ ICI !](#)

La phase INTRA-ACADÉMIQUE du mouvement va commencer.

Saisie des demandes

du 21 Mars à 12 heures

jusqu'au 4 Avril 2017 à 12 heures

(heures métropolitaines)

à partir de :

<http://www.education.gouv.fr/iprof-siam> (CLIQUEZ !)

**** Les personnels ENTRANTS doivent sélectionner leur académie d'origine sur la carte de France (page d'accueil I-Prof), puis suivre les indications (SIAM).***

*** Les personnels DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE doivent se connecter au Portail ARENA :**

<https://appli.ac-aix-marseille.fr> ,

renseigner les identifiants et mot de passe correspondant à leur messagerie académique, aller dans la rubrique "Gestion des personnels", puis cliquer sur le lien "I-PROF ENSEIGNANTS".

Pour bien préparer votre mutation, nous vous conseillons de consulter :

- [- Les principales dates / étapes du mouvement](#)
- [- Le Bulletin académique spécial mutation INTRA \(qui établit les règles et barèmes 2017\)](#)
- [- Calcul du barème](#) (éléments du barème propres à AIX-MARSEILLE)
- [- Règles de l'extension départementale \(pour les entrants !\)](#)
- [- Demande formulée au titre du handicap](#)
- [- Personnel touché par une mesure de carte scolaire](#)
- [- Situation familiale / Pièces justificatives / Pts pour année\(s\) de séparation](#)
- [- Candidature sur Postes spécifiques académiques \(à profil\)](#)
- [- Typologie des postes spécifiques académiques \(à profil\)](#)
- [- Fiche de candidature pour postuler sur postes spécifiques académiques](#)
- [- Liste des établissements](#)

- - [Liste des établissements relevant de l'Education prioritaire](#)
- - [Fiche descriptive des établissements d'AIX-MARSEILLE - avec plan géographique](#)
- - [Liste des communes](#)
- - [Dénomination et composition des Groupements Ordonnés de Communes](#) (GOC)
- - [Carte des Zones de remplacement](#)
- - [Communes incluses dans chaque ZR](#)
- - [Annexe à remplir pour les demandes à temps partiel](#) (sur autorisation / de droit)
- - [Les conseils de notre QUINZAINE UNIVERSITAIRE](#) (revue du SNALC)
- - [NOTRE FICHE D'AIDE AU CALCUL DE VOTRE BARÈME](#)
- - [LES POSTES SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS !](#)
- - [BILAN INTRA](#) (2016)
- - Mouvement Intra Académique des PEGC : Prendre connaissance du [Bulletin Académique n° 731 du 06/02/17](#) (voeux du 06 Mars au 17 Mars 2017) ;

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2017

- - Mouvement Intra des Maîtres contractuels des établissements privés sous contrat (titulaires et stagiaires) : lire le [Bulletin académique N°732 du 27 Février 2017](#) ; (Voeux du 8 Avril au 17 Avril 2017) ;

MAIS AUSSI :



- [** Nos VALEURS](#)

[** Notre REPRÉSENTATIVITÉ](#)

- [** MODALITÉS de Cotisation](#)

Pour tout renseignement et suivi efficace

de vos dossiers,

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SNALC académie d'Aix-Marseille
393, Chemin Saint Donat - 84380 MAZAN

tel : 09 51 52 98 08

(LAISSER UN MESSAGE VOCAL !!

... il est relayé automatiquement auprès des responsables concernés)

Responsables AGRÉGÉS ----- [agreges.am@snalc.org]

Responsables CERTIFIÉS ----- [certifies.am@snalc.org]

Responsables CPE ----- [viescolaire.am@snalc.org]

Responsables EPS----- [eps.am@snalc.org]

Responsables PLP ----- [plp.am@snalc.org]

Responsables STAGIAIRES ----- [stagiaires.am@snalc.org]

AVANTAGES SNALC

Vous êtes syndiqué au SNALC-FGAF, vous pouvez bénéficier de ces avantages, normalement réservés aux Comités d'Entreprises.

ICI

</img235|center> </img236|center></img236|center>